

## ANNEXE «A»

(Voir p. 1213)

## BANQUES ET COMMERCE

## QUATORZIÈME RAPPORT DU COMITÉ

Le JEUDI 11 juin 1987

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce a l'honneur de présenter son

## QUATORZIÈME RAPPORT

Votre Comité, autorisé par le Sénat le 26 mai 1987 à étudier la réforme fiscale au Canada, ou toute question s'y rattachant, demande respectueusement que le Comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de conseillers techniques et de tout autre personnel jugé nécessaire aux fins de son enquête.

Conformément à l'article 2:07 des *Directives régissant le financement des Comités du Sénat*, le budget présenté au Comité permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration ainsi que le rapport s'y rapportant, sont annexés au présent rapport.

Respectueusement soumis,

*Le président*

**IAN SINCLAIR**

## ANNEXE (A) AU RAPPORT

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES  
BANQUES ET DU COMMERCE

DEMANDE D'AUTORISATION DE BUDGET  
POUR LA PÉRIODE DU  
1<sup>er</sup> AVRIL 1987 AU 31 MARS 1988

## ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Procès-verbaux du Sénat* du mardi 26 mai 1987:

«L'honorable sénateur Sinclair propose, appuyé par l'honorable sénateur van Roggen,

Que le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce soit autorisé à étudier la réforme fiscale au Canada, ou toute question s'y rattachant; et

Que le Comité fasse rapport au plus tard le 29 février 1988.

Après débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée.»

*Le greffier du Sénat,*  
**CHARLES A. LUSSIER.**

## SOMMAIRE

Services professionnels et autres	106 000 \$
Transports et communications	2 000
Autres dépenses	2 000
<b>TOTAL</b>	<b>110 000 \$</b>

Le budget ci-dessus a été approuvé par le Comité le 26 mai 1987.

Le soussigné ou son remplaçant assistera à la séance au cours de laquelle le présent budget sera étudié.

Président, Comité permanent des banques et du commerce  
Ian Sinclair

Date: Le 27 mai 1987

Approuvé par:  
Président, Comité permanent de la régie intérieure,  
des budgets et de l'administration  
Guy Charbonneau

Date: Le 9 juin 1987

## EXPLICATION DES ITEMS BUDGÉTAIRES

Services professionnels et autres (y compris les salaires)

Conseiller juridique de Drache,  
Rotenberg & Horwitz  
50 jours @ 750 \$ p.j.

37 500 \$